Province de Québec Municipalité de Fassett

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire tenue le 19 septembre 2011 à 18h30 à l'Hôtel de ville situé au 19 rue Gendron à Fassett, à laquelle sont présents, messieurs les conseillers : Serge Villeneuve, Claude Joubert, Serge Gauthier, Yvon Lambert et Michel Bergeron.

Absences motivées: Françoise Giroux

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur le maire, Michel Rioux.

Est également présente : Diane Leduc, directrice générale.

► ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de l'assemblée
- 2. Appel des conseillers, conseillère
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4. Résolutions
 - 4.1 Octroi du contrat pour le pavage des rues.
 - 4.2 Financement temporaire sur la marge de crédit MC4.
 - 4.3 Réparation de la toiture du centre communautaire.
- 5. Varia.
- 6. Questions posées par les membres.
- 7. Levée de l'assemblée.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire, Michel Rioux déclare l'assemblée ouverte à 18h35.

2011-09-128 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Yvon Lambert que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

2011-09-129 Octroi du contrat pour le pavage des rues.

ATTENDU QUE

la Municipalité de Fassett a procédé à une demande de soumissions auprès de 3 compagnies soit Asphalte Raymond Inc., ABC Rive Nord et Asphalte et Pavage R.F.;

Province de Québec Municipalité de Fassett

ATTENDU QUE seule la compagnie Asphalte et Pavage R.F. a fait

une soumission au montant de 56 344.72 \$ incluant

la TVQ;

ATTENDU QUE la soumission représente un coût unitaire de 4,55 \$ le

pied carré pour 11 369 pieds carrés;

ATTENDU QUE la municipalité dispose d'un montant de 43 000 \$

incluant la TVQ pour effectuer des travaux de

pavage;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Michel Bergeron et résolu;

QUE le conseil municipal de Fassett diminue la quantité de pavage

de 2692 pieds carrés pour arriver à un total de 8676 pieds

carrés de travaux à effectuer:

ET QUE le conseil municipal de Fassett octroi le contrat à la

compagnie Asphalte et Pavage R.F. pour le pavage des rues,

au montant de 43000 \$ incluant la TVQ.

Adopté à l'unanimité.

2011-09-130 Financement temporaire sur la marge de crédit MC4.

ATTENDU QUE le financement du prêt pour le raccordement des

puits vient à échéance le 26 septembre 2011.

ATTENDU QUE le refinancement est seulement en novembre 2011.

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par Claude Joubert et résolu;

QUE la municipalité de Fassett autorise la directrice générale à

procéder au transfert de 300 000\$ de la marge de crédit MC4

au compte bancaire.

ET QUE la directrice générale et le maire soient autorisés à signer tous

documents que l'institut bancaire demandera.

Adopté à l'unanimité.

<u>2011-09-131</u> Réparation de la toiture du centre communautaire.

ATTENDU QUE la toiture coule à plusieurs endroits.

Il est proposé par Serge Gauthier et résolu;

QUE la Municipalité aille en soumission pour procéder à la

réparation de la toiture du centre communautaire.

Adopté à l'unanimité.

Province de Québec Municipalité de Fassett

2011-09-132	Levée de l'assemblée. 18h53 Il est proposé par Claude Joubert que la présente assemblée soit et est levée.	
	Michel Rioux	Diane Leduc
	Maire	Directrice générale